

Deux chapelles de La Brigue au Loto du patrimoine

Ces deux édifices sont les seuls de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur retenus pour la quatrième édition de ce jeu destiné à réunir des fonds pour la restauration des monuments.

Témoignage du passé, le patrimoine de la Roya pourrait bien aider la vallée à affronter le présent. Le quatrième Loto du Patrimoine - un jeu destiné à récolter des fonds pour l'entretien de monuments français en péril⁽¹⁾ - vient en effet de retenir les chapelles brigasques de l'Annonciation et de l'Assomption pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le délégué de la Fondation du patrimoine pour les Alpes-Maritimes, Jean-Louis Marques, qui a appuyé ce dossier, salue « une très bonne nouvelle pour La Brigue mais aussi pour toutes les vallées et le haut pays ». Conscient que la commune, à l'image de l'ensemble de la Roya, vit en grande partie du tourisme. Et qu'après le passage de la tempête Alex, il est indispensable de renforcer son attractivité.

Bénéfique pour la vallée

« Après le formidable élan de solidarité pour les populations sinistrées, la mise en route des chantiers d'infrastructure par l'État, le préfet délégué, le Département, les collectivités locales, il était important de donner un signal pour le patrimoine », souligne-t-il. Ajoutant que les pierres ont beau avoir résisté, les toitures en lauzes des deux monuments ont laissé passer une quantité d'eau importante. Au point que les somptueuses fresques qu'ils abri-



Grâce au Loto du patrimoine, la chapelle de l'Assomption pourra être rapidement restaurée. (DR)

tent se décroûtent. « Grâce à cette opération, la France entière saura qu'il existe un patrimoine baroque ligure dans la région. On ne sait pas encore quelle sera la somme récoltée, elle dépendra des recettes du Loto, mais cela signifie pour la commune qu'il ne faut pas avoir peur d'engager les travaux », assure Jean-Louis Marques. Des études ayant déjà été menées par l'architecte en chef des monuments historiques, toutes les conditions sont réunies pour que la restauration soit rapide.

« Dans la période actuelle, les bonnes nouvelles font du bien », réa-

lit le maire de La Brigue, Daniel Alberti. Qui, quand on lui a proposé de monter un dossier *in extremis* pour concourir, n'imaginait pas un seul instant que l'issue pourrait être favorable. Même si le village a comme particularité de présenter sept monuments historiques pour... sept cents habitants !

« Il s'agit là de deux chapelles des pénitents blancs. La confrérie, dissoute, a été recrée il y a quelques années. Alors c'est un beau symbole, surtout quand on sait que les pénitents étaient les Restos du cœur d'autrefois », explique l'élu.

Rappelant que sa commune est propriétaire des deux chapelles depuis plus d'un an, et qu'elles sont toutes deux exceptionnelles par leur forme : l'une est oblongue, l'autre a un clocher penché. « Cette opération permettra de verser des dons ; les Brigasques pourront ainsi se sentir impliqués. Et cela donnera plus largement un coup de projecteur bénéfique pour toute la vallée. »

ALICE ROUSSELOT
arousselot@nicematin.fr

1. À l'initiative de l'Élysée, du ministère de la Culture, de la mission Bern, de la Fondation du patrimoine et de la Française des Jeux.

Les dix-huit lauréats

- Ferme de Villarivon aux Chapelles, Savoie
- Maison de Louis-Pasteur à Arbois, Jura
- Poste directeur de tir de la Cité d'Alet à Saint-Malo, Ille-et-Vilaine
- Musée Marcel-Proust, Maison de Tante Léonie à Illiers-Combray, Eure-et-Loir
- Couvent de Marcassu à Cateri, Haute-Corse
- Maison de maître de forge à Rupt, Haute-Marne
- Église Saint-Jean-Baptiste de Steenwerck, Nord
- Écuries de Richelieu à Gennevilliers, Hauts-de-Seine
- Vieux-Château du Neubourg, Eure
- Poterie à Gradignan, Gironde
- Église abbatiale Sainte-Marie de Souillac, Lot
- Château du Haut-Buisson à Cherré, Sarthe
- Chapelles de l'Annonciation et de l'Assomption de La Brigue, Alpes-Maritimes
- Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe
- Moulin à vent de la sucrerie Roussel-Trianon à Marie-Galante, Guadeloupe
- Villa Didier à Fort-de-France, Martinique
- Musée Alexandre-Franconie à Cayenne, Guyane
- Ancien pénitencier pour enfants de l'Ilet à Guillaume, Réunion.